

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 23/04/2020

### **L'ADEME ILE-DE-FRANCE AUX COTES DES PORTEURS DE PROJETS FRANCILIENS DANS LE CADRE DE L'URGENCE SANITAIRE**

Les calendriers des AAP en cours sont adaptés et les aides sont assurées à distance dans le contexte de la crise sanitaire

Sur l'année 2019, **l'ADEME Ile-de-France a consacré un budget à hauteur de 46,18 millions d'euros** pour accompagner plus de 150 projets franciliens. La situation inédite que connaît actuellement notre pays renforce la mission de l'ADEME de soutenir les initiatives qui participent à la transition écologique et énergétique. Ainsi, **les aides continuent d'être versées grâce à la mise en place d'un système de dématérialisation facilitant le paiement à distance.**

**Les commissions régionales des aides (CRA) sont également maintenues à distance.** La dernière s'est tenue le 2 avril 2020. A cette occasion, 15 projets de l'AAP méthanisation ont été adoptés par les membres de la CRA représentant 6 millions d'euros d'aide de l'Etat allouées par l'ADEME Ile-de-France.

**Par ailleurs, en région, comme au niveau national, plusieurs appels à projets de soutien aux démarches de transition écologique restent ouverts avec une prolongation des dates de dépôt pour certains.** Vous pouvez retrouver davantage d'informations sur notre site internet : <https://ile-de-france.ademe.fr/actualites/appels-projets>

**Durant toute la période de confinement, les équipes de l'ADEME Ile-de-France restent mobilisées** pour assurer une continuité de leurs missions par les moyens de communication dématérialisés.

Pour en savoir plus :

- [Synthèse d'activités 2019](#)

### **ADEME ILE-DE-FRANCE**

Tél : 06 25 28 64 28  
Mél : [tiphaine.armand@havas.com](mailto:tiphaine.armand@havas.com)  
Service de Presse

6/8, rue Jean Jaurès  
92 807 Puteaux Cedex



### **L'ADEME EN BREF**

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique-, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. **L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.** [www.ile-de-france.ademe.fr](http://www.ile-de-france.ademe.fr) et sur @ MichelGioria